Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 035-213502800-20260217-2026008-DE

COMMUNE DE SAINT-HILAIRE-DES-LANDES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 11

Le 17 février 2026, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Hilaire-des-Landes s'est réuni Mairie sous la présidence de Claude HAMARD, suivant convocation transmise le lundi 9 février 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : BOULIERE Morgane, BOURDIN Laurent, BRICARD Michaël, GONNET Albert, HAMARD Claude, HAMARD Gwenaëlle, HERVÉ Aude, LETARD Christian, PIROT Mickaël, REBILLON Christophe, RIGAULT Magali
Excusé sans procuration : LEBOEUF Roselyne, PLEUTIN Nathalie
Absents : ALEXANDRE David, MEIGNEN Alexandra

Secrétaire de séance : BOULIERE Morgane

2026-008 - ECOLE LOUIS MALASSIS CRÉDITS ALLOUES

Rapporteur : BOULIERE Morgane

Mr le Maire énumère au Conseil Municipal les crédits octroyés pour le fonctionnement de l'Ecole Publique « Louis MALASSIS » pour l'année 2026.

<u>Les fournitures scolaires :</u>

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une somme de 35 € par élève.

Nombre d'élèves domiciliés à St Hilaire des Landes : 74 élèves (la commune de St Sauveur participe aux charges de fonctionnement) (base élève janvier 2026)

Le montant de la contribution est : 74 * 35 € = 2 030 €

Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 035-213502800-20260217-2026008-DE

La somme de 2590.00 **€** sera inscrite au budget 2025 de la commune à l'article 6067

Fournitures « Gros matériel »

Une somme de 1 500.00 € est attribuée pour des dépenses en matériel ou autres

La somme de **1 500.00 €** sera inscrite au budget 2026 de la commune à l'article 6067

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Accepte d'allouer un crédit de 4090.00 € pour les fournitures scolaires et "gros matériel "

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré le 17 février 2026

Le président de séance,
Claude HAMARD

Le secrétaire de séance,
Morgane BOULIERE